

Demandez votre
CARTE D'ACCÈS
en déchèteries



> à l'usage des PARTICULIERS
uniquement

Pour plus de renseignements :
01 60 44 40 03

> Qui peut obtenir une carte ?

La carte d'accès en déchèteries est réservée aux particuliers résidant parmi les 184 communes du Nord de la Seine et Marne dont la gestion des déchets est assurée par le SMITOM du Nord Seine et Marne.
Une carte est attribuée par foyer fiscal.

> Qui pourra utiliser cette carte ?

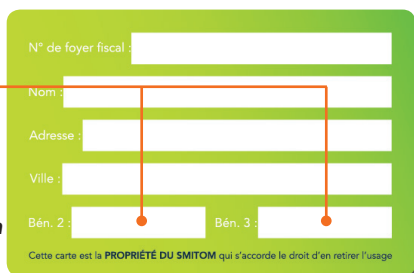
Lors de l'édition de cette carte, trois personnes peuvent être mentionnées sur la carte d'accès, conjoint compris (voir coupon ci-après). Ces personnes seront alors considérées comme les bénéficiaires secondaires de votre carte, identifiés sur

la carte comme

Bénéficiaire 2 et

Bénéficiaire 3.

Toute personne dont le nom ne figurerait pas sur cette carte se verra refuser l'accès aux déchèteries.



Formule de demande de carte d'accès en déchèteries. Le formulaire est divisé en sections horizontales. Les champs sont : N° de foyer fiscal, Nom, Adresse, Ville, Bénéficiaire 2, et Bénéficiaire 3. Des lignes rouges indiquent que le nom des bénéficiaires 2 et 3 est lié au nom principal. En bas, une note indique : 'Cette carte est la PROPRIÉTÉ DU SMITOM qui s'accorde le droit d'en retirer l'usage'.

Une fois éditée, cette carte vous sera transmise par voie postale.

> Questions fréquentes

■ Dois-je refaire ma carte d'accès chaque année ?

Non, votre carte est valable tant que vous résidez sur le territoire du SMITOM du Nord Seine et Marne.

■ Que me permet cette carte d'accès ?

Cette carte vous permet un dépôt annuel gratuit de 18m³ de déchets sur l'ensemble du réseau de déchèteries à raison d'un dépôt maximal de 4m³ de déchets par jour et par déchèterie.

■ Que faire en cas de perte de votre carte d'accès ?

Si vous veniez à égarer votre carte d'accès, il vous faudra alors nous adresser une demande de renouvellement de votre carte par courrier, en y joignant un chèque de 10 euros à l'ordre du trésor public.



N'attendez pas !

Commandez dès aujourd'hui, votre carte d'accès aux déchèteries du SMITOM du Nord Seine et Marne

N° fiscal : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_| Ville : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email : _____ @ _____

Date : ___ / ___ / 201__

Signature : _____

Pièces à joindre impérativement à la demande :

- Photocopie de la **pièce d'identité** du demandeur
- Photocopie de la **première page de votre dernière taxe d'habitation** faisant mention du N° FISCAL même à votre ancienne adresse (dans ce cas, elle devra être accompagnée d'un justificatif de domicile à votre adresse actuelle).
- Cette **partie détachable** faisant mention de vos coordonnées

Pour les personnes qui pourraient se rendre en déchèteries à votre place (**y compris votre conjoint**), nous joindre la photocopie de leurs pièces d'identité (Ben. 2 et Ben. 3). Deux personnes au maximum.

Merci de vérifier que l'ensemble des pièces demandées sont jointes au dossier en cochant les cases correspondantes.

Dossier à retourner au SMITOM du Nord Seine et Marne aux coordonnées figurant au verso de ce coupon par fax, e-mail ou courrier.



Chemin de la Croix Gillet
77122 MONTHYON
Tél. : 01 60 44 40 03
Fax : 01 60 44 40 05
contact@smitom-nord77.fr